



# CALQ

Coordination d'Associations  
pour le Logement  
et la Qualité de vie



## CHARTRE

La présente coordination (CALQ en abrégé) est ouverte aux habitants du canton de Vaud qui se sont regroupés ou qui ont l'intention de se regrouper par immeubles, par quartiers ou par communes pour défendre leurs intérêts de façon collective face à des projets immobiliers ou urbanistiques qui mettent en question leurs logements ou la qualité de vie dans leur quartier ou commune.

La CALQ est ouverte tant aux propriétaires qu'aux locataires. Elle accepte aussi des membres *ad personam* ne faisant partie d'aucune association ni groupement.

### But

La CALQ veut aider et conseiller les personnes et groupements concernés à accroître l'efficacité de leur action en leur permettant

- *d'échanger* leurs expériences, *d'apprendre* des réussites et erreurs des autres et de *se donner des coups de main* le cas échéant,
- de *faire connaissance*, de temps à autre, avec ce qui se passe en matière de logement et d'urbanisme dans d'autres agglomérations urbaines de ce pays et au-delà,
- *d'organiser des cours* dans le domaine de l'urbanisme pour informer et expliquer la législation en vigueur,
- de *réfléchir* de concert avec leurs semblables
  - aux conditions actuelles des habitants,
  - au contexte socio-économique à l'origine de ces conditions,
  - au débat politique en cours sur la question du logement et de l'urbanisme aux différents niveaux institutionnels (communes, canton, Confédération),
  - à l'action des organisations de défense des intérêts des milieux concernés par la problématique (milieux immobiliers, fonciers, locataires, etc.)
  - aux revendications à avancer et
  - aux moyens à mettre en œuvre et aux initiatives à prendre pour faire valoir le point de vue des habitants.

### **Activités prises en charge par la CALQ**

- Elle constitue et tient à jour un *répertoire de compétences* à l'intention des associations et groupements concernés.
- Elle organise, selon les besoins, des *forums* et des *cours* dont les dates sont définies par le comité exécutif.
- Elle tient un *journal de ses activités* sous forme de comptes rendus succincts.
- Elle anime un *blog* pour gérer les actualités de manière dynamique.
- Elle gère un *site web* avec les éléments suivants :
  - présentation de la CALQ (buts, charte, fonctionnement, comptes rendus)
  - liste des associations ou groupements
  - références des documents importants dans le domaine
  - liste des compétences des membres et associations/groupements

### **Fonctionnement**

Les associations, groupements et collectifs qui figurent sur la liste sont encouragés à participer aux forums et cours de la CALQ. Sur demande expresse, leur référence peut être retirée de la liste, signifiant qu'ils ne sont pas intéressés par la CALQ.

La CALQ ne peut que coordonner ou aider les associations et groupements pour des activités ou actions mais ne peut y participer activement. Elle peut aussi prendre position pour tenter de concilier des divergences entre associations et groupements et agir en tant que médiateur.

Pour assurer la mise en œuvre et la mise à jour de son programme d'activités, la CALQ désigne parmi les participants à ses forums un comité exécutif de trois à cinq personnes dont les membres sont renouvelables et révocables à l'occasion de chaque forum.

Les frais occasionnés par les activités de la CALQ sont couverts par des collectes organisées à l'occasion de chaque forum. La gestion de la caisse est sous la responsabilité d'un membre du comité exécutif.